Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2939

Une initiative d'ATD Quart monde

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2011

Description :

Contre la précarité énergétique, pour l'environnement ATD - Quart monde demande l'instauration d'une tarification progressive de l'énergie

Rencontres Sociales

Contre la précarité énergétique, pour l'environnement ATD - Quart monde demande l'instauration d'une tarification progressive de l'énergie

A l'occasion de l'augmentation du tarif de l'électricité, le 1er juillet 2011, ATD Quart Monde tient à rappeler la nécessité d'instaurer une tarification progressive des services essentiels pour résoudre la précarité énergétique grandissante.

Augmentation du prix de l'énergie, de l'eau, minima sociaux qui stagnent, autant d'explications à la situation catastrophique dans laquelle se retrouvent de nombreuses familles que côtoie ATD Quart Monde. Depuis longtemps, elles expliquaient qu'à partir du 20 du mois, voire du 15, le frigo était vide. Aujourd'hui, certaines affirment commencer le mois à découvert, beaucoup doivent faire face à des coupures d'eau ou de gaz. De plus, l'existence d'un tarif spécifique implique un parcours du combattant pour prouver son indigence et y avoir accès.
Même sans consommation, pour une famille avec deux enfants, les charges fixes d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone... s'élèvent chaque année à plus d'un mois de SMIC net (1 055 Euros). La part fixe des abonnements est très élevée et pèse lourdement sur le budget des familles qui font pourtant l'effort de maîtriser leur consommation.

Pour que tous puissent avoir accès à ces services essentiels, il serait plus juste de répartir ce coût selon la consommation de chacun. Ceci impliquerait une facturation moindre des premiers litres correspondant aux besoins élémentaires. Une facturation progressive qui réduirait vraiment les factures de ceux qui ont le moins et/ou qui font le plus attention. Le litre d'eau utilisé pour remplir une piscine coûterait ainsi plus cher que celui destiné à boire ou à se laver.
Dans un rapport remis début 2010 au gouvernement, ATD Quart Monde et la CLCV ont émis cette proposition permettant l'accès de tous aux services essentiels. La loi sur l'eau permet déjà de modifier la tarification comme nous le proposons. Des collectivités territoriales l'ont fait. Ainsi, Libourne a mis en place une tarification entièrement progressive, avec un tarif très faible pour les 40 premiers litres consommés par jour et par personne, les tarifs progressent ensuite par paliers.

Abandonner les tarifs sociaux pour revenir à une logique de droit commun pour tous semble aujourd'hui possible, la mobilisation doit se poursuivre.

Copyright © Rencontres Sociales